

DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/082/5.7

Feuillet n°100

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
Terrassonnais Haut Périgord
Noir**

**58 Avenue Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt-deux, le 28 juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 21 juin 2022

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	41
Votants :	46
Pour :	46
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Mattia TRENTEMONT, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Sabine MALARD, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Gilles COZANET représente Dominique DURUY, Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Daniel DEVAUX représente Annie DELAGE.

Excusés : Didier CLERJOUX, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Bernadette MERLIN donne pouvoir à Laurent PELLERIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORSE, Régine ANGLARD, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Maud MANIERE donne pouvoir à Sabine MALARD, Jean-Yves VERGNE, Nicolas RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Extension de l'intérêt communautaire de la compétence « Politique du logement et du cadre de vie »

Par délibération N° 2018/095 du 5 septembre 2018, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir (CCTHPN) a validé la définition de l'intérêt communautaire de la compétence Politique du logement et du cadre de vie comme suit :

« Tout étude, action ou opération menée conjointement sur le territoire de deux communes au moins, en continu et/ou nécessitant une conduite d'opération unifiée. »

AR Prefecture

024-200041150-20220628-DE2022082-DE
Reçu le 05/07/2022
Publié le 05/07/2022

En parallèle, différentes expertises ont permis de révéler de nombreuses problématiques fortes en matière d'habitat sur le territoire intercommunal.

En effet, le territoire est confronté à une augmentation des logements nécessitant des travaux d'amélioration. Il s'agit de logements qui ne sont pas adaptés à la perte d'autonomie, qui sont potentiellement énergivores et qui nécessitent une réhabilitation lourde. Dans la plupart des cas, ces situations engendrent de la vacance, qui alimente le processus de dévitalisation que l'on rencontre dans tous les centres-bourgs.

De plus, les expertises ont permis d'observer l'augmentation des profils de primo-accédants ou actifs en seconde partie de carrière qui s'installent sur le territoire et qui sont parfois dans l'attente d'accompagnement dans la réhabilitation des logements acquis.

Enfin, une nouvelle dynamique économique se profile. Cette dynamique, en lien avec la saturation des zones économiques des bassins de Brive et de Périgueux, entraîne l'implantation de nouvelles entreprises qui bénéficient à une partie du territoire intercommunal. Ces implantations vont permettre de stabiliser la chute des emplois et à terme de favoriser la croissance économique du secteur. Cependant, cet afflux génère également une forte demande locative que la remise sur le marché de biens rénovés pourra, en grande partie, compenser.

Fort de ce constat, la CCTHPN ambitionne de pouvoir travailler une intervention en deux axes :

- 1) Le bien vivre dans son logement
- 2) La conquête ou reconquête du parc ancien et vacant

Néanmoins, l'intérêt communautaire, tel qu'il est actuellement défini, restreint la CCTHPN à des interventions de droit commun sans aides financières possibles.

Ces dernières n'étant pas suffisamment adaptées à la remédiation des problématiques rencontrées dans le parc privé et le parc public du territoire.

AR Prefecture

024-200041150-20220628-DE2022082-DE
Reçu le 05/07/2022
Publié le 05/07/2022

DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/082/5.7

Feuillet n°107

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5214-16,

Vu la délibération N° 2018/095 du 5 septembre 2018 de la CCTHPN portant sur les modifications statutaires de la Communauté de communes,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

De procéder à la modification des statuts en actualisant et étendant l'intérêt communautaire de la compétence Politique du logement et du cadre de vie, comme suit :

- ❖ Elaboration et mise en œuvre d'un dispositif d'aides financières (dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), permettant :
 - De lutter contre l'habitat indigne et très dégradé,
 - D'améliorer la performance énergétique des logements et lutter contre la précarité énergétique,
 - D'anticiper le vieillissement de la population et assurer le maintien des populations âgées / handicapées à leur domicile,
 - De lutter contre la vacance résidentielle,
 - D'accélérer l'accession à la propriété,
 - D'encourager le développement de l'« éco-rénovation ».

- ❖ Création et gestion d'un observatoire de l'habitat sur le territoire intercommunal.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 05/07/2022

Le Président,
Dominique BOUSQUET
Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20220628-DE2022082-DE
Reçu le 05/07/2022
Publié le 05/07/2022

